

## MISE EN PLACE D'ALERTE CITOYENNE

Nous sommes en train de finaliser les modalités d'application d'un nouveau dispositif de veille citoyenne.

Ce dernier porte le nom de : *alerte citoyenne*. En complément des services de la Gendarmerie et de la Police Municipale, il consiste à renforcer la lutte contre la délinquance et les incivilités. Il a vocation à être réactif, facile et efficace.

Cette chaîne de vigilance doit permettre aux policiers municipaux ainsi qu'aux habitants de la commune de communiquer les informations importantes le plus rapidement possible.

Pour être efficace, nous avons sectorisé la commune et coopté des habitants qui seront nos yeux et les référents de leur secteur.

Toutes les bonnes volontés sont les bien venues et peuvent se faire connaître auprès de la Police Municipale.

Des moyens de communication seront mis en place.

Suivant l'importance et la nécessité impérieuse d'une intervention, le référent utilisera le moyen de communication le mieux adapté :

- par téléphone portable, par le truchement d'un sms ou par une application sur nos smartphones de type WHATS APP pour les situations les plus urgentes. Cela peut permettre une diffusion rapide entre les parties concernées.
- par la voie d'un e-mail pour les informations moins urgentes. À cet effet, une boîte mail va être créée pour faciliter les échanges. [alerte.citoyenne.mv@gmail.com](mailto:alerte.citoyenne.mv@gmail.com)

La Police Municipale pilote cette mise en place. Les référents seront prochainement contactés et une réunion préparatrice sera mise en place au début du mois de Septembre 2015.



## LE JOURNAL D'ARTHUR ET ZOÉ

BULLETIN D'INFORMATION  
MUNICIPALE DE MONTALIEU-VERCIEU

### ÉDITORIAL

Cher(ère)s toutes et tous,

À travers cette 23ème édition d'Arthur et Zoé, vous allez découvrir les nouveautés de la rentrée 2015.

Conformément à nos engagements, la création du 1er Conseil Municipal d'Enfants de Montalieu-Vercieu, la mise en place du dispositif « Alerte Citoyenne » ainsi que la nouvelle organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) permettront à toutes les générations de mesurer le travail effectué par l'équipe municipale afin de préserver et améliorer le bien-vivre et le savoir-vivre à Montalieu-Vercieu.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et tous.

*Maxime POULET, Jacques BOURSE*  
Conseillers Municipaux Délégués

Août  
2015  
n° 23



MONTALIEU-VERCIEU  
Eglise St Louis  
Samedi 29 Août 17h

CONCERT  
LYRIQUE

Ninon invite  
Katryn WERNER, soprano et Léo DEBONO, pianiste

Tarif unique 10€ / Gratuit pour les moins de 18 ans  
Billetterie sur place — Renseignements OT 04 74 88 48 56  
Licences 1-1067658 / 2-1067659 / 3-1067660

Tarif unique 10€ / Gratuit pour les moins de 18 ans  
Billetterie sur place — Renseignements OT 04 74 88 48 56

Licences 1-1067658 / 2-1067659 / 3-1067660

#### CONTACTS UTILES

[mairie.montalieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.montalieu@wanadoo.fr) ☎ 04 74 88 50 95 [www.montalieu-vercieu.reseaudescommunes.fr](http://www.montalieu-vercieu.reseaudescommunes.fr)  
[contact@valleebleue.org](mailto:contact@valleebleue.org) ☎ 04 74 88 48 56 [www.tourisme-montalieuvercieu.fr](http://www.tourisme-montalieuvercieu.fr)

[montalieubib@hotmail.com](mailto:montalieubib@hotmail.com) ☎ 04 74 88 43 22 [www.3.2.1reseau.over-blog.com](http://www.3.2.1reseau.over-blog.com)  
[mpe-accueil@orange.fr](mailto:mpe-accueil@orange.fr) ☎ 04 37 06 10 71 [www.maisondelapierreauciment.fr](http://www.maisondelapierreauciment.fr)



4 Place de l'Église Saint Louis  
38390 MONTALIEU-VERCIEU  
[ramdupaysdelapierre@gmail.com](mailto:ramdupaysdelapierre@gmail.com)  
Tél. : 07 82 30 28 60



Samedi 5 septembre 2015  
SALLE NINON VALLIN 10h - 18H  
MONTALIEU-VERCIEU

Des  
ASSOCIATIONS



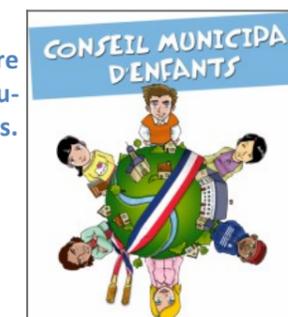
Les relevés annuels  
des compteurs  
d'eau auront lieu  
du lundi 31 août au  
vendredi 30 octobre

Responsable de la publication :  
le Maire

IPNS sur papier recyclé

## Conseil Municipal d'Enfants

Pour la 1<sup>ère</sup> année à Montalieu-Vercieu, un Conseil Municipal Enfants (CME) va être créé au mois de septembre. Il permettra aux enfants scolarisés à Montalieu-Vercieu d'élaborer des projets mais aussi de devenir des citoyens responsables. Retrouvez ci-dessous les grandes lignes du fonctionnement du CME.



#### RÈGLEMENT ÉLECTORAL

- Enfants éligibles : élèves de CM1 et CM2
- Enfants électeurs : élèves de CM1 et CM2 scolarisés à Montalieu-Vercieu

ÉLECTION de 14 conseillers(ères) titulaires : 7 garçons, 7 filles, pour un mandat de 1 année scolaire

→ LES CANDIDAT(E)S DEVRONT OBLIGATOIREMENT BÉNÉFICIER D'UNE AUTORISATION PARENTALE QUI FERA ACTE DE CANDIDATURE

- Le vote se déroule à l'école, la dernière semaine de septembre
- Scrutin uninominal à un tour
- Un bulletin de vote en deux parties : une partie « filles » et une partie « garçons »
- En cas d'égalité sur une même liste, le (la) plus âgé(e) sera élu(e)
- Dépouillement dès la fin du scrutin
- Le Président du Bureau de vote (M. le Maire) remplit un Procès-verbal et proclame le nom des élu(e)s

#### ENCADREMENT / ANIMATION

- Le coordinateur : adulte référent du CME
- Les animateurs : membres de la commission qui a mis en place le CME ainsi que d'autres élu(e)s choisi(e)s par cette commission. Ils encadrent les jeunes élu(e)s lors des réunions de travail (commission)

## FONCTIONNEMENT

- Les Commissions : groupe de travail des conseillers(ères) enfants qui se déroulent en mairie
  - ↳ Périodicité : une fois toutes les trois semaines le jeudi de 17h30 à 18h30
  - ↳ But : élaboration de projets
- Les séances plénières (Conseils Municipaux) : lieu d'échanges, de débats et de votes
  - ↳ Périodicité : une fois par trimestre, le mardi à 18h en présence du Maire
  - ↳ But : valider les projets élaborés en Commission

Ces réunions seront publiques (idem Conseil Municipal Adultes)



## OBJECTIFS



- Élaborer et réaliser des projets
- Apprendre et développer la citoyenneté (permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs)
- Favoriser le dialogue entre les élu(e)s adultes et enfants, prendre en compte leur parole
- Définir des priorités et des projets communs
- Développer les compétences des enfants

- Apprendre à l'enfant en tant qu'acteur à participer, à gérer et à s'investir sur la durée pour préparer (le décider, le budgétiser) un projet et le mener à terme
- Savoir écouter, choisir, respecter l'autre, être responsable et solidaire



**Avis aux enfants :**  
si tu es en CM1 ou CM2 à la rentrée,  
commence à réfléchir à un projet afin de pouvoir te présenter ...

# Rythmes Scolaires

Après accord de la DASEN (Directeur(trice) d'Académie des Services de l'Éducation Nationale) et à la demande de la Mairie de Montalieu-Vercieu faite en mai dernier, voici les nouveaux horaires pour la rentrée :

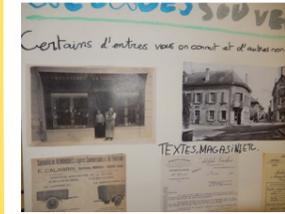
Jours	Temps scolaire	Temps périscolaire
Lundi	8h30 / 11h30 - 13h30 / 15h30	15h30 - 17h00
Mardi	8h30 / 11h30 - 13h30 / 16h00	
Mercredi	8h30 / 11h30	
Jeudi	8h30 / 11h30 - 13h30 / 15h30	15h30 - 17h00
Vendredi	8h30 / 11h30 - 13h30 / 16h00	



### Rappel :

- 1 période va de vacances scolaires à vacances scolaires
- Ces temps d'activités restent gratuits

Les inscriptions se font en début d'année scolaire (valable pour 1 période complète) et sont renouvelées automatiquement pour les périodes suivantes sauf avis contraire des parents.



En plus de certaines activités déjà en place l'année précédente, un partenariat avec la MJC est en cours d'élaboration afin de permettre aux enfants de pouvoir profiter de la compétence de ses intervenants et des locaux.



Si cet accord se concrétise, les déplacements jusqu'à la MJC se feront en bus.

## LA RESPONSABILITÉ DU TEMPS « RYTHMES SCOLAIRES » S'ARRÊTE À 17 H

### FORUM

« AGIR AUJOURD'HUI POUR MIEUX VIVRE DEMAIN »  
OU COMMENT FAVORISER SON AUTONOMIE À DOMICILE ?

**Jeudi 24 septembre 2015 - Espace Ninon Vallin - de 9h30 à 17h**

Vous cherchez des réponses à vos questions sur l'aménagement du logement, les loisirs, les activités physiques, culturelles et les aides pour le soutien à domicile, à venez nous voir au Forum.

**ACCUEIL DU PUBLIC 9H30**

**CONFÉRENCE-DÉBAT 10h-11h30** « Prendre les décisions juridiques essentielles pour demain » animée par Dominique THIRRY- JURIS SANTE

**TABLE RONDE 14H-15H30 « AIDE AUX AIDANTS »**

Vous aidez une personne en situation de handicap ou une personne âgée, quels soutiens possibles ?

**Animations, stands, films et jeux interactifs tout au long de la journée. Entrée gratuite.**

*N.B: Si vous rencontrez des problèmes de transport pour vous rendre au Forum, prière de vous adresser en Mairie.*

*Vous pouvez aussi faire appel au covoiturage ou utiliser les « Chèques Sortir Plus »*

## ALERTE AMBROISIE

Vous constatez la présence d'ambroisie sur des parties communales de Montalieu-Vercieu, le signaler à l'Agence Régionale de Santé : [ars69-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars69-alerte@ars.sante.fr) ou au 0810 22 42 62.

Les 2 référents de la commune seront alors contactés directement par l'ARS pour la destruction du végétal.

